

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE

SAINT DENIS DE PILE 19 JANVIER 2008

### Samedi 19 janvier 2008 - 14h25 : REUNION EXTRAORDINAIRE DE COMITE.

Les membres présents signent la feuille d'émargement :

Mlles Massa et Moniot, Mmes Bourdin et Chonac, MM Coppel, Klein et Pellen.

Mlle Lombard est absente et excusée.

La séance est ouverte par Mme Bourdin, doyenne des membres présents, qui assure la présidence (Article 12 des statuts du CFW)

Mme Chonac est désignée comme secrétaire de séance.

#### > **Démissions du comité**

Mlle Moniot fait lecture du courrier de Mr Gayraud (Recommandé avec AR), daté du 17 janvier, qu'elle a reçu le 18, en tant que vice-présidente. Ce courrier fait état des démissions du comité et donc de leur fonction au sein du bureau de :

Mme Remars en sa qualité de secrétaire (courrier adressé à Mme Ducros le 4 janvier 2008),

Mr Cavalié en sa qualité de secrétaire adjoint (courrier adressé à Mme Ducros le 10 janvier 2008),

Mme Ducros en sa qualité de présidente (courrier adressé à Mr Gayraud le 15 janvier 2008), et de lui-même en sa qualité de vice-président.

Le comité prend acte de ces démissions

#### > **Convocation à une réunion extraordinaire du comité.**

Mlle Moniot rappelle qu'elle a, en sa qualité de Vice-présidente, dès réception du courrier de Mr Gayraud, convoqué les membres pour une Réunion Extraordinaire par courriel avec accusé de réception électronique.

Cette convocation a été acceptée à l'unanimité.

Mlle Moniot fait lecture du courriel reçu de Mlle Lombard qui fait acte de candidature au poste de vice présidente, rappelant son implication dans le whippet magazine, son souhait de coordonner un travail sur le standard illustré du whippet et avoir la responsabilité de la boutique du club à créer.

#### > **Mise en place d'un nouveau bureau**

Des élections sont organisées pour compléter les postes vacants au sein du bureau :

Président : Mlle Moniot est candidate et expose que transparence et communication seront les maîtres mots de son mandat afin que chacun participe activement à la mise en place des actions décidées par le comité. Elue à l'unanimité

Vice-présidents: En préambule Mr Pellen souhaite que soit spécifié sur l'organigramme les charges de chacun des membres afin d'éviter des titres purement honorifiques et pour une meilleure lisibilité pour les adhérents,

Deux postes sont à pourvoir ; Mlle Lombard et Mr Pellen sont candidats. Mr Pellen, élu à l'unanimité ; Mlle Lombard, élue par 6 voix et 1 abstention.

Secrétaire : Mme Chonac est candidate et élue à l'unanimité

Secrétaire Adjoint : Mr Coppel est candidat et est élu à l'unanimité.

Responsables de l'information : Mlle Moniot et Mr Pellen sont élus

Responsable des délégués et de la cotation 4 (SR) : Mlle Massa est élue.

La réunion extraordinaire est close à 14 heures 55.